Enfants soldat.e.s : recrutement stratégique et utilisation systématique

par **Iman Seepersad**
publié par **Generation for Rights Over the World**
Février 2023
contact@growthinktank.org

Abstract

Les enfants soldat.e.s sont souvent présenté.e.s comme une tragédie de la guerre, mais avec des chiffres qui montent en flèche et leur utilisation plus diversifiée que jamais, le discours des « dommages collatéraux » ne semble plus approprié. Cet article vise à contribuer davantage à la littérature sur le recrutement d'enfants soldat.e.s, dans le cadre des implications, du côté de la demande. Notre étude se concentre sur l'aspect de la stratégie et sa relation avec les enfants en temps de guerre. Dans quelle mesure les enfants soldat.e.s sont utilisé.e.s comme stratégie par les forces armées, suivant le principe de l'enfant comme un atout très recherché ? Cela implique dans notre cas que l'utilisation des enfants soldat.e.s sera étudiée comme une voie vers de larges réalisations par les forces armées, soit purement militaires, politiques, idéologiques, ou comme un composé entre différents objectifs, et expliquerait leur utilisation massive, et plus que jamais auparavant dans des postes de combat et de renseignement.

TW/Attention : violence, meurtre, violences sexuelles

Remerciements

Nous remercions Jeanne Delhay et Marie Chapot pour leur relecture.

Generation for Rights Over the World

SOMMAIRE

Introduction : Les enfants soldat.e.s, un problème croissant, mais pas nouveau 3

I - Les enfants soldat.e.s comme moyen d'efficacité militaire : le pouvoir de la jeunesse 6

II - Stratégie militaire : Opération Barras 7

III - Les doctrines militaires et leurs lacunes 8

IV - Les enfants soldat.e.s, la clé de survie ? 11

Conclusion 13

RÉFÉRENCES 15

Introduction : Les enfants soldat.e.s, un problème croissant, mais pas nouveau

Au fur et à mesure que la guerre évolue dans le temps, les acteur.rice.s, les lois qui l'encadrent, les paramètres, les tactiques, tout ce qui décrivait la guerre autrefois, sont susceptibles de changer. Ces dernières décennies, de nouveaux conflits ont redéfini la manière de « faire la guerre », telle que la guerre en Syrie ou le conflit libyen. La question des enfants soldat.e.s est un élément qui a retenu l'attention des militant.e.s des droits humains, des décideur.se.s et des acteur.rice.s internationaux.les.

Les enfants soldat.e.s ne sont pas un phénomène nouveau. L'Empire romain enrôlé déjà des enfants dès l'âge de quatorze ans au combat[1]. Napoléon était connu pour avoir utilisé des adolescents dans ses armées en 1814, et les deux guerres mondiales ont vu des enfants sur les champs de bataille de tous les côtés. Notamment, pendant la Seconde Guerre mondiale, la *Hitlerjugend* ou « jeunesse hitlérienne » a été mise en place en Allemagne et comprenait plus d'un million de jeunes, la moyenne des dirigeants des groupes se situant entre seize et dix-sept ans[2]. Toute une branche de ce mouvement, le *Deutsches Jungvolk*, se consacrait à l'enrôlement d'enfants encore plus jeunes dans l'armée, âgés de dix à quatorze ans[3].

L'indignation internationale contre le recrutement de mineur.e.s dans le cadre de conflits peut s'expliquer par des facteurs qui ne sont pas directement liés au cœur du problème. Premièrement, l'image de l'enfant soldat.e.s aux 20e et 21e siècles a été largement imaginée comme un enfant africain tenant un fusil d'assaut aussi gros que lui[4]. L'importance de cette image réside dans le discours qui la sous-tend, dépeignant une Afrique post-coloniale violente. D'autre part, les enfants qui ont été impliqué.e.s dans des conflits en Europe ou dans la guerre civile américaine à une époque antérieure ont été soumis.es au discours « héroïque » :

> *« Pendant la guerre de Sécession ou la Première Guerre mondiale, la participation des enfants soldats était promue et appréhendée à travers un registre discursif bien particulier, celui de l'enfant héros. Les actions de ces enfants ont été « héroïques » et leur mort éventuelle considérée comme des sacrifices au nom d'un plus grand bien, souvent celui de la nation. À l'inverse, la participation des enfants combattants aux guerres africaines est toujours perçue de manière négative, à travers les registres de l'enfant victimisé et de l'enfance volée. »*[5]

Ainsi, le tournant vers la question des enfants soldat.e.s ne peut être considéré comme un acte purement neutre et, dans une certaine mesure, représente toujours une vision et un jugement occidentalo-centrés des États africains et du Moyen-Orient. De plus, l'ère qui a suivi la Seconde Guerre mondiale et les changements qu'elle a apportés à la guerre ont poussé à une ère de formalisation des règles de la guerre, notamment sur la protection et les règles entourant les civil.e.s et les enfants. Ainsi, l'indignation internationale que les enfants soldat.e.s suscite aujourd'hui est largement liée au cadre juridique qui a été

[1] Eigen, L.D. (2009). Child Soldiers Are Unfortunately Nothing New. [online] Scriptamus. Available at: https://scriptamus.wordpress.com/2009/11/02/child-soldiers-are-unfortunately-nothing-new/

[2] Singer, P.W. (2005b). The New Faces of War. In: *Children at War*. Pantheon.

[3] *Ibid.*

[4] Jézéquel, J.-H. (2006). Les enfants soldats d'Afrique, un phénomène singulier ? Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 89(1), pp.99–108. translated in English by Edward Gauvin. Available at: https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/0605-JEZEQUEL-UK-2.pdf.

[5] *Ibid.*

créé autour de l'âge minimum et des conditions requises pour être enrôlé.e, et qui est désormais ancré dans les normes morales, ainsi que juridiques, au sein de la communauté internationale. En effet, l'ère de l'après-guerre a vu la prolifération des lois internationales concernant les enfants impliqué.e.s dans les conflits armés. Alors que les traités, et donc leurs violations, ne peuvent s'appliquer qu'aux États qui en sont signataires, l'utilisation d'enfants soldat.e.s dans la guerre est considérée dans la sphère internationale comme une violation d'un code moral profond, compte tenu des caractéristiques habituellement attribuées aux enfants. Concernant les cadres juridiques, l'article 1 de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (1989) définit les enfants comme toute personne âgée de moins de dix-huit ans[6], tandis que les Principes et lignes directrices sur les enfants associé.e.s aux forces armées ou aux groupes armés élaborent sur l'implication des enfants dans la guerre, décrivant :

> « *Un « enfant associé à une force armée ou à un groupe armé » est toute personne âgée de moins de 18 ans qui est ou a été recrutée ou employée par une force ou un groupe armé, quelle que soit la fonction qu'elle exerce. Il peut s'agir, notamment, mais pas exclusivement, d'enfants, filles ou garçons, utilisés comme combattants, cuisiniers, porteurs, messagers, espions ou à des fins sexuelles. Le terme ne désigne pas seulement un enfant qui participe ou a participé directement à des hostilités.* »[7]

Les protocoles additionnels à la Convention de Genève de 1949 renforcent la protection des enfants, stipulant que les États ne doivent pas impliquer des enfants n'ayant pas atteint l'âge de 15 ans pour participer à des combats directs ou à des hostilités[8]. En vertu de l'article 8 du Statut de Rome de la Cour internationale de Justice, agir ainsi peut également être qualifié de crime de guerre[9]. En outre, le traité le plus notoire sur le sujet, les articles 1 et 2 du Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés[10], également connu sous le nom de traité sur les enfants soldat.e.s, interdit clairement l'enrôlement obligatoire d'enfants de moins de 18 ans ou leur participation à toute forme d'hostilités directes. L'article 4 du traité interdit par ailleurs aux groupes armés non étatiques de recruter des enfants en toutes circonstances.

Cependant, malgré les nombreux cadres juridiques visant à protéger les enfants contre l'implication dans la guerre, leur nombre augmente. Par exemple, cet ensemble de textes internationaux n'a pas empêché l'utilisation généralisée d'enfants dans la guerre en Ouganda, au cours de laquelle l'Armée de résistance du Seigneur a recruté un grand nombre d'enfants soldat.e.s pendant deux décennies. À l'heure actuelle, l'UNICEF rapporte qu'« *entre 2005 et 2020, plus de 93 000 enfants ont été recrutés et utilisés par les*

[6] UN General Assembly. Convention on the Rights of the Child. (1989). [online] United Nations Treaty Series. Available at: https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child.

[7] UN Children's Fund (UNICEF). Principes et lignes directrices sur les enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés. (2007). [online]. Available at: https://www.icrc.org/fr/doc/assets/files/other/parisprinciples_fr.pdf.

[8] International Committee of the Red Cross (ICRC). (1977). Protocol Additional to the Geneva Conventions of 12 August 1949, and relating to the Protection of Victims of International Armed Conflicts (Protocol I). [online] Available at: https://www.refworld.org/docid/3ae6b36b4.html.

[9] UN General Assembly. (1998). Rome Statute of the International Criminal Court. (1998) [online] Available at: https://www.refworld.org/docid/3ae6b3a84.html.

[10] Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the Involvement of Children in Armed Conflict. (2002). UN General Assembly. Available at: https://www.refworld.org/docid/47fdfb180.html.

parties au conflit, bien que le nombre réel de cas soit considéré comme beaucoup plus élevé »[11]. En outre, le rapport du Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale en 2019, sur le thème de la promotion et de la protection des droits des enfants, indique que les violations graves contre les enfants pendant les conflits sont encore répandues, principalement par des groupes armés non étatiques. Sur quinze pays mentionnés, dix font partie de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) et présentaient une augmentation du nombre de recrutements d'enfants soldat.e.s, entre autres violations.

En effet, le nombre d'enfants qui auraient été recruté.e.s ou utilisé.e.s par des acteur.rice.s armé.e.s dans les conflits a augmenté de 2019 à 2020 dans la zone MENA, selon un rapport de Save the Children (2021) [12]. De plus, l'Afghanistan, la Syrie et le Yémen, trois des pays présents dans cette région, sont les pays avec la plus forte proportion d'enfants vivant dans des zones de conflit, presque tou.te.s les enfants risquant d'être recruté.e.s par des groupes armés. En effet, le pourcentage est de 98% en Afghanistan, 97% en Syrie et 89% au Yémen. Au niveau régional, le Moyen-Orient a la part la plus élevée de 33% d'enfants, vivant dans des zones de conflit, à risque d'enrôlement et d'utilisation. L'Afrique a la deuxième partie la plus élevée, avec un record absolu en 2020 de 19% de tou.te.s les enfants du continent, contre 14% en 2019. Cela signifie qu'un.e enfant sur six en Afrique est à risque de recrutement. Parallèlement à ces statistiques, le rapport indique également une diminution de l'utilisation d'enfants par les forces étatiques, mais remarque une forte augmentation de la part des acteur.rice.s non étatiques, triplant de 38 en 2010 à 110 en 2020[13]. Comme la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est le siège de nombreux conflits impliquant des acteur.rice.s non étatiques, tels que des milices, et des organisations terroristes étendant leur influence comme l'État islamique (EI), les statistiques sont cohérentes avec la région. Ainsi, en tant qu'épicentre de conflits, la région MENA est désormais en proie à l'utilisation généralisée d'enfants soldat.e.s, que les organisations de défense des droits humains dénoncent au jour le jour.

Sur un autre point, les groupes armés sont moins susceptibles d'être liés ou affectés par les répercussions internationales de la violation des lois et codes internationaux. Ainsi, certains groupes utilisent abondamment les enfants soldat.e.s dans leur propagande, ou dans la construction de leur image publique, comme l'EI. En effet, des vidéos publiées par l'EI présentent des enfants comme des kamikazes, des combattant.e.s ou encore des bourreaux. Une série d'images, par exemple, montrait des enfants âgé.e.s d'environ dix ans, tirant et décapitant des prisonnier.ère.s en Syrie[14].

Les travaux sur les logiques de recrutement ont été l'un des courants étudiés, mais les recherches restent encore éparses. Alors que les facteurs socio-économiques ou systémiques généraux sont indéniablement liés à l'enrôlement d'enfants soldat.e.s, les facteurs du côté de la demande gagnent en importance, car ils cherchent à expliquer la marchandisation des enfants en tant qu'atouts précieux dans la guerre, ce qui est plutôt un changement récent. Cela signifie que si des progrès sont réalisés vers la stabilité politique ou les

[11] UN Children's Funds (UNICEF) (2021). *Children recruited by armed forces or armed groups*. [online] *UNICEF*. Available at: https://www.unicef.org/protection/children-recruited-by-armed-forces.

[12] Save the Children (2021). *Stop the war on children: A crisis of recruitment*. reliefweb. Available at: https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/SWOC%205%205th%20pp.pdf.

[13] *Ibid.*

[14] Al Arabiya English. (2017). Disturbing ISIS video shows kids beheading and shooting prisoners. Available at: https://english.alarabiya.net/News/middle-east/2017/01/10/Disturbing-ISIS-video-shows-kids-beheading-and-shooting-prisoners [Accessed 5 oct 2022]

opportunités économiques dans les États en proie à des taux élevés d'enfants soldat.e.s, le taux de recrutement peut encore rester stable.

I - Les enfants soldat.e.s comme moyen d'efficacité militaire : le pouvoir de la jeunesse

Premièrement, pour élucider la relation entre le recrutement et l'utilisation systématique d'enfants soldat.e.s et leur capacité à influer sur l'efficacité militaire de l'ennemi, est-il nécessaire de définir l'efficacité militaire. Elle est considérée comme « *la capacité de produire des résultats militaires favorables en soi, y compris les résultats d'escarmouches mineures au niveau tactique de la guerre et les résultats des guerres ou même des compétitions politico-militaires à long terme aux niveaux stratégique ou stratégique de la guerre* »[15]. En un mot, on peut rattacher l'efficacité militaire à la notion de succès militaire, d'atteinte d'objectifs qui seront considérés comme positifs dans la durée d'un conflit. Pour cette étude, l'efficacité militaire n'est pas limitée à l'étendue du champ de bataille. Les résultats militaires favorables peuvent être liés à une variété de succès militaires à court ou à long terme. Dans cette affaire relative aux enfants soldat.e.s, la rencontre entre des unités militaires et des enfants soldat.e.s peut nuire à leur efficacité militaire, dans tout cadre lié à leur devoir. Cela inclut les rencontres sur les champs de bataille, mais peut également engager des réunions en dehors de ces paramètres.

Un autre sujet d'importance est la définition des enfants et de l'enfance. Comme mentionné précédemment, ces notions sont définies par un ensemble de lois et de traités internationaux, avec quelques degrés de variations. En effet, tel qu'adopté par la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, les enfants correspondent aux individu.e.s âgé.e.s de moins de dix-huit ans. Cependant, cette définition nous donne peu d'informations sur la perception des individu.e.s en tant qu'enfants. Pour que les soldat.e.s soient déstabilisé.e.s par l'utilisation d'enfants soldat.e.s, il faut qu'iels les reconnaissent véritablement comme des enfants. La définition de l'enfance et des enfants varie considérablement d'une culture et d'une nation à l'autre du monde[16]. Par conséquent, hors du champ d'application des traités internationaux, tout ce qui reste est une construction sociale. Ainsi, leur implication dans les efforts militaires de certaines populations peut ne pas être entravée en les définissant dans des caractéristiques liées aux non-combattant.e.s, telles que l'innocence et la faiblesse, ou plus largement à une partie de la population sous l'aile du camp protégé pendant la guerre. La relation des enfants avec la capacité politique, une compréhension de la morale ou même de l'action, qu'elle soit totale ou partielle, relève donc d'un nouveau courant du concept et est fortement liée à un point de vue occidentalisé. Au sein de ces différentes perceptions de l'enfance, l'implication des enfants dans la guerre peut être considérée comme une norme dans certains contextes culturels et comme une anomalie dans d'autres. Ainsi, les soldat.e.s et unités militaires partageant une vision occidentalisée de l'enfance sont plus susceptibles d'être déstabilisé.e.s par la présence des enfants soldat.e.s, risquant donc un impact négatif sur leur efficacité militaire.

[15] Biddle, S. (2017). Military Effectiveness. International Studies (traduction libre).

[16] Honwana, A.M. (2006). Child soldiers in Africa. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

II - Stratégie militaire : Opération Barras

Un cas important, souvent désigné comme l'un des premiers échecs d'un engagement réussi avec des enfants soldat.e.s, est le cas des West Side Boys en Sierra Leone, conduisant à l'opération Barras. En août 2000, la Sierra Leone est plongée dans une grave guerre civile, le Front uni révolutionnaire (*Revolutionary United Front*, RUF) combattant les forces gouvernementales ainsi que les soldat.e.s déployé.e.s dans le cadre de la mission des Nations Unies en Sierra Leone (UNAMSIL). Une unité du Royal Irish Regiment a été encerclée par une milice locale sur un barrage routier, nommé les West Side Boys, une faction du RUF. Le groupe était composé de nombreux.ses enfants soldat.e.s et était décrit par les habitant.e.s comme très violent, en raison des circonstances de leur recrutement, qui impliquait le meurtre et le viol de membres de la famille. La patrouille a ensuite été capturée. Cependant, les facteurs contribuant à la prise en otage du régiment ont été documentés comme étant liés au fait que la milice était principalement composée d'enfants, et pas seulement en raison de désavantages militaires ou d'une violence excessive. En effet, le commandant en charge de la patrouille a décidé de ne pas tirer sur les milicien.ne.s, les décrivant comme des « enfants armés d'AK-47 »[17]. En conséquence, la prise d'otages et l'échec des négociations pour libérer les soldat.e.s ont conduit à une mission de sauvetage, l'opération Barras, qualifiée par les soldat.e.s d'opération « mort certaine »[18]. En effet, la mission impliquait deux attaques simultanées, dans des villages comprenant un grand nombre de rebelles bien armés, et la nécessité d'une force d'assaut supérieure s'ajoutent à l'effet de surprise[19]. Bien que l'issue de l'opération ait été plus fructueuse que prévu avec une seule victime, ce cas a été cité comme l'un des échecs les plus apparents à répondre avec succès à un engagement avec des enfants soldat.e.s.

Pour en revenir au lien entre l'utilisation d'enfants soldat.e.s et l'efficacité militaire, on peut affirmer que la situation qui a conduit à l'opération Barras pourrait en être un exemple clair. La réaction du commandant face aux enfants soldat.e.s illustre à quel point la nature des enfants est un facteur de déstabilisation même des soldat.e.s entraîné.e.s. Ici, comme la patrouille était déployée par des casques bleus de l'armée britannique, on peut supposer que leur perception des enfants était une vision occidentalisée. Une citation du colonel Charles Borchini de l'armée américaine nous en donne un clair aperçu :

> « *Les enfants soldats sont un problème partout dans le monde, mais c'est quelque chose dont nous, en Occident, ne sommes pas accoutumés. Nous élevons nos propres enfants et devoir combattre des enfants n'est pas quelque chose pour lequel nous sommes prêts.* »[20]

Par conséquent, une approche différente envers les enfants soldat.e.s aurait pu avoir un impact plus positif sur l'efficacité militaire de la patrouille. Leur refus de tirer ou d'utiliser la force contre la milice composée principalement d'enfants a conduit à des négociations nulles, ce qui a poussé les forces spéciales à intervenir dans ce qui était compris comme une mission de sauvetage très dangereuse par

[17] Singer, P.W. (2002). Children at War. Brookings Institute. [online] Available at: https://www.brookings.edu/articles/children-at-war/. (Traduction libre.)

[18] Fitzgibbon, F. (2020). Operation Certain Death. [online] Medium. Available at: https://historyofyesterday.com/operation-certain-death-6016b7a85a1e. (Traduction libre).

[19] *Ibid*

[20] Tynes, R. (2008). Child Soldier as Tactical Innovation. Air & Space Power Journal, (1) (traduction libre).

d'autres soldat.e.s. Il est important de préciser ici que les recherches suggèrent qu'il s'agissait surtout de la décision du commandant, et aucune position en faveur d'une tactique contraire n'a été trouvé.

Un cas où une milice comprenant des enfants soldat.e.s a dû faire face à des troupes occidentales n'est pas une situation singulière dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Avec les troupes américaines et de l'OTAN déployées dans la région, ajoutées aux nombreuses opérations de maintien de la paix dirigées par des agences de l'ONU, le nombre de soldat.e.s occidentaux.les rencontrant des enfants soldat.e.s est en augmentation[21]. Outre le cadre d'une bataille, les troupes occidentales peuvent également rencontrer des enfants soldat.e.s dans des attentats suicides à la bombe, par exemple. Ce phénomène implique des attaques dans lesquelles la vie du « bombardier » est sacrifiée, car dans un large éventail de cibles, sont souvent comprises des troupes occidentales. Les enfants soldat.e.s sont souvent utilisé.e.s dans ce rôle, les groupes armés pensant qu'en tant qu'enfants, iels ont de meilleures chances d'atteindre la cible ou le lieu de l'attaque sans interférence. Par conséquent, nous pourrions théoriser que les troupes occidentales sont plus susceptibles d'être soumises à un dilemme moral face à des enfants soldat.e.s, pouvant nuire à leur efficacité militaire, lié à une certaine forme de manque de préparation de la part des troupes.

III - Les doctrines militaires et leurs lacunes

Une étude de la doctrine militaire occidentale et de sa relation avec les rencontres avec des enfants soldat.e.s peut donner un aperçu utile pour savoir si les troupes occidentales sont préparées ou non à de tels scénarios, ainsi que le poids de la question des enfants soldat.e.s dans les documents militaires occidentaux. Un manque de formation sur le sujet pourrait donc être analysé comme une faiblesse des militaires occidentaux.les, qui pourrait être utilisée par les forces armées recrutant des enfants soldat.e.s.

Tout d'abord, il a été avancé par un large éventail d'universitaires et de responsables militaires que la doctrine militaire de l'Occident n'est pas conçue pour répondre avec efficacité aux rencontres avec des enfants soldat.e.s. Le Manuel du droit de la guerre du Département de la défense des États-Unis décrit donc que :

> « *Si des enfants sont néanmoins employés dans un conflit armé, ils sont généralement traités sur la même base que les adultes, bien que les enfants puissent faire l'objet d'un traitement spécial en détention en raison de leur âge.* »[22]

[21] General Assembly and Security Council (2019). *Children and armed conflict Report of the Secretary-General, A/73/907–S/2019/509.* [online] *United Nations.* Available at: https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2019/509&Lang=E&Area=UNDOC.
General Assembly and Security Council (2020). *Children and armed conflict Report of the Secretary-General, A/74/845–S/2020/525.* [online] *Undocs.* Available at: https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N20/117/04/PDF/N2011704.pdf?OpenElement.
General Assembly and Security Council (2021). *Children and armed conflict Report of the Secretary-General, A/75/873–S/2021/437.* [online] *Undocs.* Available at: https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2021/437&Lang=E&Area=UNDOC.

[22] Department of Defense law of war manual. (2015). [online] Washington, Dc: General Counsel of The Department of Defense (traduction libre).

Ainsi, aucune stratégie ou tactique militaire spéciale ne devrait être employée si les troupes américaines se retrouvent face à des enfants soldat.e.s. Cela va cependant à l'encontre de ce qu'expliquait le colonel Borchini sur la difficulté à saisir l'idée que les opposant.e.s meurtrier.ère.s auxquels les troupes sont confrontées sont en réalité des enfants, conformément à la perception occidentale de celleux-ci. Par conséquent, cette doctrine ne tient pas compte de la réticence et de l'hésitation qui surgissent chez les soldat.e.s lorsqu'iels peuvent avoir besoin de tirer sur des enfants soldat.e.s, inspirant notre explication du cas de l'opération Barras. De plus, le colonel Borchini élabore sur le fait que les troupes américaines sont et seront effectivement confrontées à des enfants soldat.e.s, mais leur traitement des situations est encadré par une réponse émotionnelle qu'il est impossible de négliger. Il avance que l'hésitation ou le dilemme moral font partie de l'équation et peuvent conduire à une issue fatale :

> « *Non seulement les forces américaines ont affronté des enfants soldats dans le passé, mais il est presque inévitable qu'elles les affrontent à nouveau à l'avenir. Si un jeune de 14 ans pointe une arme sur un militaire américain, que doit-il faire ? Aucun Marine, aucun soldat, marin ou aviateur ne veut tuer un jeune de 14 ans. Mais un jeune de 14 ans avec un AK-47 est tout aussi mortel qu'un homme de 40 ans avec un AK-47. Si quelqu'un hésite, alors lui et ses copains pourraient être tués ; s'il tire, il devra peut-être faire face aux conséquences psychologiques potentielles du meurtre d'un enfant. Cela présente un terrible dilemme.* »[23]

En outre, dans le cadre des Règles d'engagement (ROE)[24] des forces militaires américaines, il n'y a pas d'adaptation disponible lorsque des enfants soldat.e.s sont identifié.e.s comme présent.e.s dans une zone spécifique concernée par une intervention. Ainsi, le Colonel Borchini reconnaît le dilemme apparent qui peut résulter de faire face à des enfants soldat.e.s, et de plus d'avoir à s'engager militairement avec l'un.e d'entre eux.lles, et souligne ainsi que les ROE statiques ne sont pas dans l'avantage des troupes, puisqu'elles ignorent le dilemme moral qui peut survenir. Cette idée cruciale, évoquée à plusieurs reprises, est cependant étayée par une publication du Département de l'armée qui avance que des groupes armés considérés comme des menaces peuvent utiliser des enfants soldat.e.s sur la base de la connaissance des préjugés culturels des troupes américaines. De plus, il y a une opposition à l'idée de retirer les troupes pour une situation spécifique qui pourrait impliquer des enfants soldat.e.s, car cela ne fera que retarder leur rencontre incontournable avec elleux s'iels se trouvent dans la zone délimitée dans laquelle les forces interviennent, donc cela ne fait qu'aggraver le phénomène des enfants soldat.e.s. Les lacunes dans la préparation des militaires se manifestent également dans le fait que lors de la formation militaire, les enfants soldat.e.s sont identifié.e.s comme pouvant constituer une menace, régulière ou irrégulière, et qu'il est donc nécessaire d'avoir une évaluation précise de leurs objectifs et de leur place, à l'intérieur de la zone délimitée. Cependant, comme l'a soutenu Burkhart dans son étude des lacunes dans la politique et la doctrine actuelles de l'armée concernant les enfants soldats, cela ne précise pas « *comment ou de quelle manière traiter avec eux [les enfants soldats], mais indique simplement la nécessité de traiter avec eux* »[25].

---

[23] Trawick, M. and Ebrary, I. (2007). Enemy lines: warfare, childhood, and play in Batticaloa. Berkeley, Calif.; London: University of California Press (traduction libre).

[24] Les règles d'engagement concernent les circonstances, les conditions, le degré et la manière dont l'usage de la force peut être utilisé par les forces militaires et décrivent ce qui peut être acceptable ou non dans différentes situations.

[25] Buckhart, J.A. (2016). Watch out for the children: Naval Postgraduate School (traduction libre).

Dans le même ordre d'idées, Dallaire, ancien général canadien et l'un des plus importants militants de la cause des enfants soldat.e.s, a fait valoir que :

> « *Bien plus de 100 000 soldats de la paix, ont été déployés avec près de deux douzaines de missions de l'ONU dans des conflits où des enfants soldats sont utilisés dans des altercations tactiques et pourtant leurs règles d'engagement (ROE) ne spécifient aucune procédure spéciale à employer lors de l'utilisation de la force contre des enfants soldats, soit lorsque la vie du soldat de la paix est directement en danger ou lorsque la tâche pourrait être compromise. Tout moment d'hésitation de la part des forces de protection, qu'elles soient étrangères ou nationales, peut fournir un avantage tactique à ceux qui utilisent le système d'armes des enfants soldats.* »[26]

Par conséquent, cela creuse les lacunes de la doctrine militaire sur l'engagement avec les enfants soldat.e.s, alors que ces rencontres semblent inévitables, ce qui, sur la note la plus importante, entrave les chances de sauver les enfants soldat.e.s de leur situation et peut souvent conduire à leur mort, comme ce fut le cas au Sri Lanka avec des pertes énormes pour des forces face à une branche des Tigres tamouls composée principalement d'enfants soldat.e.s. En outre, de nombreux.ses chercheur.se.s notent le danger de ne pas avoir la préparation adéquate pour ces rencontres, ce qui peut conduire à un recours à la violence plus élevé que nécessaire, des troubles de stress post-traumatique, des dilemmes moraux, une inefficacité militaire du côté des troupes occidentales, alors que l'objectif permanent d'éloigner les enfants soldat.e.s de leur situation est inaccessible dans de telles conditions.

Ces appels à des réformes de la doctrine militaire de l'Occident ne viennent pas de nulle part. S'il est établi que l'utilisation d'enfants soldat.e.s est encore très répandue, un grand nombre d'entre eux étant présents dans la région MENA, il est également important de mentionner leur montée dans des rôles où ils ont plus de chances de rencontrer des troupes occidentales, comme au combat ou lors de missions suicides. Par conséquent, alors que les récits de rencontres qui se sont produites pendant les conflits en cours peuvent être compliqués à obtenir, ainsi que des souvenirs personnels des soldats occidentaux présents dans les cas, la présence d'un plus grand nombre d'enfants soldat.e.s en première ligne indique toujours une plus grande probabilité de rencontres avec des soldat.e.s étranger.e.s , qui, comme nous l'avons montré précédemment, ne sont pas suffisamment préparé.e.s pour cela.

Sur un dernier point, les appels aux réformes et la montée des enfants soldat.e.s au front, suggérant de plus grandes chances de rencontres avec les troupes occidentales, n'ont mené nulle part. En tant que chef de file en la matière, les forces armées canadiennes ont élaboré en 2017 une nouvelle doctrine militaire visant à « *relever les défis particuliers auxquels doivent faire face les militaires qui ont à affronter des enfants soldats pendant qu'ils sont déployés dans le cadre d'une opération.*»[27]. Cette nouvelle doctrine implique une préparation en cours de formation axée sur le traitement des enfants soldat.e.s, en mettant l'accent sur la sauvegarde de la sécurité des troupes et des enfants soldat.e.s. L'émergence de cette nouvelle doctrine a été lourdement critiquée par Roméo Dallaire, qui a milité pour une révision de la doctrine militaire et l'insertion de cette question en son sein, comme mentionné précédemment. De plus, les rencontres entre les Forces canadiennes et les enfants soldat.e.s ont également été citées comme raison de ce changement :

[26] Dallaire, R. (2011). They fight like soldiers, they die like children. London: Arrow (traduction libre).

[27] Defence, N. (2017). Canadian Armed Forces sets precedent with Child Soldier Doctrine. [online] www.canada.ca. Available at: https://www.canada.ca/en/department-national-defence/news/2017/03/canadian_armed_forcessetsprecedentwithchildsoldierdoctrine.html. [Accessed 5 oct 2022] (traduction libre).

> *« Nos forces ont été confrontées à des enfants soldats en Afghanistan, elles les ont affrontées en Irak maintenant avec les opérations spéciales [...] En l'absence de systèmes en place et d'un manque de formation, les soldats ont plutôt répondu de manière ad hoc qui s'appuie fortement sur ses émotions. Ils élaborent leurs solutions à ce dilemme moral très difficile, ainsi qu'à un dilemme qui a un impact sur le succès global de leur mission. »*[28]

Par conséquent, la manœuvre stratégique derrière le recrutement d'enfants soldat.e.s peut apparaître plus claire à la lumière de ces faits, car frapper là où « l'ennemi » n'est pas bien préparé et s'appuyer sur une réponse émotionnelle peut être une forte incitation pour les groupes déjà connus pour recruter des enfants soldat.e.s, et nivelle les « avantages » apparents de l'utilisation des enfants comme pions dans les guerres.

IV - Les enfants soldat.e.s, la clé de survie ?

Les enfants soldat.e.s peuvent donc être recruté.e.s, car iels offrent un avantage tactique important aux forces armées qui les utilisent, en jouant sur les codes moraux des opposant.e.s. Cependant, l'utilisation d'enfants soldat.e.s sur le champ de bataille n'est pas systématique. Iels peuvent jouer des rôles de soutien, tels que cuisinier.ère.s, espion.ne.s, esclaves sexuels, porteur.se.s, etc. Leur présence dans des postes en dehors du champ de bataille n'empêche néanmoins pas leur utilité stratégique. Par exemple, il a été soutenu que les enfants sont recruté.e.s comme enfants soldat.e.s en raison des avantages naturels qu'iels apportent en tant qu'enfants aux missions de renseignement, car leur présence n'est généralement pas considérée comme menaçante, liée au fait qu'iels sont censé.e.s être l'objet de protection. Il s'agit de montrer que la raison de recruter des enfants soldat.e.s en tant que denrée précieuse n'est pas nécessairement due à un objectif directement lié au combat. Ainsi, une incitation au recrutement d'enfants soldat.e.s serait également liée à la survie du groupe, afin d'atteindre un certain objectif à long terme, le plus souvent étroitement lié à l'idéologie.

En effet, différentes forces ont été dénoncées comme recrutant des enfants dans la guerre, issues des forces étatiques, des groupes rebelles ou d'organisations terroristes et affiliées. Cependant, de la même manière que notre argument précédent, tous les groupes ne sont pas susceptibles d'utiliser des enfants soldat.e.s dans le but spécifique mentionné ci-dessus. La propension à utiliser des enfants soldat.e.s pour créer un dilemme moral pour les troupes ennemis peut dépendre du parti pris culturel des opposant.e.s. Par conséquent, pour que les groupes armés puissent éventuellement recruter des enfants soldat.e.s sur la base de notre hypothèse, nous devons prendre en compte les variations entre les groupes armés et s'ils ont ou non une idéologie déjà existante et un objectif plus large que des succès à court terme, afin de recruter des enfants soldat.e.s dans le but de les utiliser pour assurer la pérennité du groupe et l'atteinte des objectifs.

Prenant l'exemple de l'Afghanistan, les Talibans, le mouvement politique fondamentaliste islamique qui a partiellement gouverné de 1996 à 2001, avant de reprendre le pouvoir en 2021, ont pour objectif principal le remodelage de l'Afghanistan et de son règne, sur la base de leur idéologie spécifique. En effet, il est prévu que leur règne soit soutenu par la création de leur propre idéologie, appelée talibanisme, qui

[28] The Guardian. (2017). 'React first': Canadian army issues guide to dealing with child soldiers. [online] Available at: https://www.theguardian.com/global-development/2017/may/19/canadian-army-guide-dealing-child-soldiers-react-first. [Accessed 4 oct 2022] (traduction libre).

est basée sur « *un mélange plus personnalisé et non écrit de croyances puritaines enveloppées dans la charia islamique* »[29]. Dans les décennies précédentes, les Talibans étaient plutôt hostiles aux autres doctrines islamistes concurrentes de l'islam hanafite, comme la doctrine de l'islam salafiste. Par conséquent, l'objectif des Talibans est toujours l'établissement d'un État panislamique en Afghanistan, à long terme. Cependant, avec la présence de la branche afghane de l'État islamique, l'État islamique de la province du Khorasan (ISKP), qui est largement opposée à un Afghanistan uniquement hanafite, la lutte pour un État panislamique n'est pas gagnée. Ainsi, avec la présence d'un objectif spécifique et transgénérationnel et d'une idéologie précise, qui sont étroitement liés, le groupe Taliban indique un désir d'exister et de régner après un conflit dans un certain État idéologiquement fondé, et pourrait donc recruter des enfants à cette fin .

Un autre cas est celui de l'État islamique (EI), qui est présent principalement en Irak et en Syrie (anciennement ISIS) et en Afghanistan (ISKP). L'organisation terroriste largement connue est peut-être le groupe armé le plus proche de notre argumentation ici, en raison de son utilisation massive des médias à des fins de propagande, ce qui a conduit à un certain consensus sur les objectifs et l'idéologie de l'organisation. En effet, l'État islamique suit l'idéologie salafiste djihadiste, mais tend vers un versant très radical de celle-ci, intransigeant sur les questions doctrinales. De plus, depuis sa création, l'EI s'est progressivement répandu dans la région du Moyen-Orient. En juin 2014, le groupe armé a proclamé la montée du califat, affirmant ainsi son autorité sur tou.te.s les musulman.e.s du monde et appelant à leur allégeance. L'objectif de l'État islamique liait ses croyances religieuses à la domination territoriale. Compte tenu de ces caractéristiques, l'État islamique a combiné à la fois une idéologie, étroitement liée à un objectif plus large que les succès militaires à court terme, ce qui nécessite la survie à long terme du groupe. Il faut alors voir comment et pourquoi les enfants seraient les bons atouts pour la survie du groupe, par rapport aux recrues adultes.

Il a été théorisé que les enfants étaient considérés comme des « tables blanches »[30], ou en tant qu'individu.e.s n'ayant pas besoin de rééducation ou de conversion, donc mieux adapté.e.s à un processus d'endoctrinement. En appliquant ce cas à l'État islamique, il est avancé que ce « vide » dans l'esprit des enfants les présentait comme « de meilleures versions potentielles des combattants actuels »[31]. L'idée de l'EI est de pérenniser le califat, à travers la formation et la préparation d'une jeune génération, avec de forts processus d'endoctrinement. Ici, on peut en déduire que l'objectif en question à atteindre jouera un rôle dans la propension à recruter des enfants soldat.e.s, et ses spécificités. Le processus d'endoctrinement de l'EI commence très tôt et garantit ainsi que les comportements appris sont considérés comme normaux par les futur.e.s combattant.e.s. Rapportée par Human Rights Watch, une ancienne recrue a raconté que « *le chef du camp a dit que [ISIS] préférait les plus jeunes* »[32].

---

[29] Ahmad, J. (2022). The Taliban's religious roadmap for Afghanistan. [online] Available at: https://www.mei.edu/publications/talibans-religious-roadmap-afghanistan. [Accessed 6 oct 2022] (traduction libre).

[30] National Coordinator for Security and Counterterrorism and General Intelligence and Security Service (2017). *The Children of ISIS The indoctrination of minors in ISIS-held territory*. [online] Available at: https://radical.hypotheses.org/files/2018/01/Minderjarigen_bij_ISIS_ENG.pdf.

[31] *Ibid.*

[32] Human Rights Watch (2014). *'Maybe We Live and Maybe We Die' Recruitment and Use of Children by Armed Groups in Syria*. [online] *Human Rights Watch*. Available at: https://www.hrw.org/report/2014/06/22/maybe-we-live-and-maybe-we-die/recruitment-and-use-children-armed-groups-syria (traduction libre).

La présence d'individu.e.s à l'esprit malléable explique logiquement pourquoi les enfants feraient de meilleures recrues pour un groupe armé avec une idéologie spécifique, cherchant à survivre à long terme. Une interview menée avec un ancien enfant soldat de l'EI donne une déclaration à l'appui de cet argument, déclarant :

> « *J'ai donné tout ce que j'avais pour la victoire de l'État islamique parce que je pensais qu'il était opprimé par tout le monde. Ils ont dit qu'il fallait tout leur donner, même se sacrifier. [...] Ils forment une nouvelle génération pour le califat pour combattre les infidèles. Il y a beaucoup d'enfants qui ont maintenant une loyauté absolue.* »[33]

Ce processus d'endoctrinement crée donc une armée d'enfants soldat.e.s totalement fidèle au groupe armé. Ainsi, l'importance de la loyauté dans le récit entoure les enfants recrues de l'EI, nommé.e.s les louveteaux du califat. Dans l'hypothèse où iels sont recruté.e.s pour prendre la place des combattant.e.s actuels pour assurer la pérennité du califat, la loyauté est primordiale, sinon le noyau du groupe armé ne sera pas assuré de survivre, si les idéologies ne sont plus partagées par les futur.e.s combattant.e.s.

L'implication des enfants est dans ce cas une stratégie bien enracinée pour assurer la survie du groupe, et les modalités pratiques pour assurer une transition en douceur ne relèvent pas uniquement d'une pure perspective d'endoctrinement. En effet, le système en place assure un sentiment d'appartenance puisque l'État islamique fournit tout ce qu'un État ordinaire fournirait, comme l'éducation, même déviée, le logement, la sécurité, les objectifs et autres. Ainsi, à travers ce système très institutionnalisé, les enfants ont développé un sentiment de loyauté, qui assure leur future place et donc tout l'avenir de l'organisation.

Conclusion

La tragédie que représentent les enfants soldat.e.s n'est plus à créer. Ainsi, de nombreuses institutions font avancer la question sur la scène internationale, tout en multipliant les cadres d'aide et de réinsertion des ancien.ne.s enfants soldat.e.s (pour plus d'informations, voir l'article « Les enfants soldat.e.s, une socialisation guerrière par la force et la manipulation »[34]). Cependant, cette réponse à une augmentation du nombre d'enfants soldat.e.s est très vaguement appréhendée par les mécanismes de vérification. En effet, ces méthodes se reposent sur de nombreux critères et procédures, faisant que les statistiques relatives au nombre réel d'enfants soldat.e.s sont difficilement à jour sur la réalité des faits. Il apparaît clairement qu'il est nécessaire de mettre à jour les doctrines et les compréhensions militaires afin de contrer les stratégies des groupes armés qui ont vu un avantage à utiliser des enfants dans la guerre. Approfondir les connaissances sur pourquoi, comment, et sur quels terrains spécifiques les enfants soldat.e.s sont utilisé.e.s est la première étape pour espérer freiner l'augmentation dans leur utilisation dans les groupes armés, et ainsi démarrer la réintégration dans une vie civile.

[33] Williams, E. (2015). Transcript: Children of ISIS. [online] Available at: https://www.pbs.org/wgbh/frontline/film/children-of-isis/transcript/ (traduction libre).

[34] DIDIER, C. (2021). Les enfants soldat.e.s, une socialisation guerrière par la force et la manipulation. Generation for Rights Over the World. growthinktank.org. [online] Mar. 2021. Available at: https://www.growthinktank.org/les-enfants-soldat-e-s-une-socialisation-guerriere-par-la-force-et-la-manipulation/

Les enfants soldat.e.s ont sillonné le paysage des conflits depuis plus longtemps que conté, mais leur utilité et les atouts qu'iels apportent aux forces armées, dans différents contextes, ne sont que maintenant à l'étude, certaines forces armées rejetant la moralité derrière l'emploi d'enfants au profit de stratégies lucratives. Dès lors, il est nécessaire que les troupes adverses prennent en considération les rencontres possibles avec des enfants soldat.e.s, endoctriné.e.s et entraîné.e.s, afin d'avoir une réponse adaptée, qui n'entraînera pas de dommages humains et la mort de l'enfant dans une situation qui peut être inversée.

RÉFÉRENCES

Brett, R. and Mccallin, M. (1998). Children: the invisible soldiers. 2nd ed. Save The Children Sweden.

Dallaire, R. (2011). They fight like soldiers, they die like children. London: Arrow.

Department of Defense law of war manual. (2015). [online] Washington, Dc: General Counsel of The Department of Defense.

Urban operations. (2006) Washington, Dc: Hq., Dept. Of The Army.

Fergusson, J. (2011). A Million Bullets. Clipper.

Fowler, W. (2010). Certain death in Sierra Leone: the SAS and Operation Barras, 2000. Oxford; Long Island City, Ny: Osprey.

Goodwin-Gill, G.S., Cohn, I. and Henry Dunant Institute (1994). Child soldiers: the role of children in armed conflicts: a study for the Henry Dunant Institute, Geneva. Oxford: Oxford University Press.

Honwana, A.M. (2006). Child soldiers in Africa. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

Singer, P.W. (2009). Children at war. Berkeley: University of California Press.

Trawick, M. and Ebrary, I. (2007). Enemy lines: warfare, childhood, and play in Batticaloa. Berkeley, Calif.; London: University of California Press.

Wessells, M.G. (2009). Child soldiers: from violence to protection. Cambridge, Mass.; London: Harvard University Press.

Achvarina, V. and Reich, S.F. (2006). No Place to Hide: Refugees, Displaced Persons, and the Recruitment of Child Soldiers. International Security, 31(1), pp.127–164.

Ahmad, J. (2022). The Taliban's religious roadmap for Afghanistan. [online] Available at: https://www.mei.edu/publications/talibans-religious-roadmap-afghanistan.

Al-Ibrahim, D. (2020). 'Cubs of Caliphate': Analysis of Children' Images in ISIS Visual Propaganda. International Journal of Media Science Works, [online] 07(08). Available at: https://zenodo.org/record/3977932#.Ym83mtBBy3A.

Almohammad, A. (2018). ISIS Child Soldiers in Syria: The Structural and Predatory Recruitment, Enlistment, Pre-Training Indoctrination, Training, and Deployment. Terrorism and Counter-Terrorism Studies.

Andvig, J.C. and Gates, S. (2010). Recruiting Children for Armed Conflict. In: Child Soldiers in the Age of Fractured States. University of Pittsburgh Press, pp.77–92.

Beber, B. and Blattman, C. (2013). The Logic of Child Soldiering and Coercion. International Organization, 67(1), pp.65–104.

Biddle, S. (2017). Military Effectiveness. International Studies.

Blattman, C. and Annan, J. (2008). Child combatants in northern Uganda: Reintegration myths and realities. In: . Security and Post-Conflict Reconstruction: Dealing with Fighters in the Aftermath of War. Routledge, pp.103–126.

Brocklehurst, H. and Peters, K. (2017). Constructing and Deconstructing Child Soldier Narratives. In: Conflict, Violence and Peace. Springer.

Buckhart, J.A. (2016). Watch out for the children: Naval Postgraduate School.

Bunzel, C. (2015). From Paper State to Caliphate: The Ideology of the Islamic State. The Brookings Project on U.S. Relations with the Islamic World. [online] Available at: https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/The-ideology-of-the-Islamic-State.pdf.

Child Soldiers International (2001). Child Soldiers International, Child Soldiers Global Report 2001 - United States of America. [online] Refworld. Child Soldiers International. Available at: https://www.refworld.org/docid/498805c126.html.

Ehrenreich, R. (1998). The Stories We Must Tell: Ugandan Children and the Atrocities of the Lord's Resistance Army. In: Africa Today. [online] Indiana University Press, pp.79–102. Available at: https://www.jstor.org/stable/4187208.

Eigen, L.D. (2009). Child Soldiers Are Unfortunately Nothing New. [online] Scriptamus. Available at: https://scriptamus.wordpress.com/2009/11/02/child-soldiers-are-unfortunately-nothing-new/

Emane, Dr.J.C.O. (2017). Military Strategy and Military Studies. An Overview. GRIN.

Fitzgibbon, F. (2020). Operation Certain Death. [online] Medium. Available at: https://historyofyesterday.com/operation-certain-death-6016b7a85a1e.

Haer, R. and Böhmelt, T. (2016). The impact of child soldiers on rebel groups' fighting capacities. Conflict Management and Peace Science, 33(2), pp.153–173.

Haer, R. and Böhmelt, T. (2017). Could rebel child soldiers prolong civil wars? Cooperation and Conflict, 52(3), pp.332–359.

Jézéquel, J.-H. (2006). Les enfants soldats d'Afrique, un phénomène singulier ? Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 89(1), pp.99–108. translated in English by Edward Gauvin. Available at: https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/0605-JEZEQUEL-UK-2.pdf.

Kier, E. (1998). Homosexuals in the U.S. Military: Open Integration and Combat Effectiveness. International Security, 23(2), pp.5–39.

Lasley, T. and Thyne, C. (2015). Secession, legitimacy and the use of child soldiers. Conflict Management and Peace Science, [online] 32(3), pp.289–308. Available at: https://www.jstor.org/stable/26271390.

Martin, S. (2021). Explaining Suicide Bombings. In: Theories of Terrorism. Routledge, pp.42–65.

Peters, K. (2004). Re-examining Voluntarism: Youth Combatants in Sierra Leone. Institute for Security Studies. [online] Available at: https://www.africaportal.org/publications/re-examining-voluntarism-youth-combatants-in-sierra-leone/

Singer, P.W. (2001). Caution: Children at War. The US Army War College Quarterly: Parameters, [online] 31(4). Available at: https://press.armywarcollege.edu/parameters/vol31/iss4/12/

Singer, P.W. (2002). Children at War. Brookings Institute. [online] Available at: https://www.brookings.edu/articles/children-at-war/.

Singer, P.W. (2005a). The New Children of Terror. In: The Making of a Terrorist. Praeger, pp.105–119.

Singer, P.W. (2005b). The New Faces of War. In: Children at War. Pantheon.

Singer, P.W. (2006). The Enablers of War: Causal Factors behind the Child Soldier Phenomenon. The Brookings Institution. [online] Available at: https://www.files.ethz.ch/isn/28063/2006_6_Enablers_of_War.pdf.

Tynes, R. (2008). Child Soldier as Tactical Innovation. Air & Space Power Journal, (1).

Tynes, R. and Early, B.R. (2011). Governments, Rebels, and the Use of Child Soldiers in Internal Armed Conflicts. SSRN Electronic Journal.

Weiner, J.R. (2000). The Use of Palestinian Children in the Al-Aqsa Intifada. [online] www.jcpa.org. Available at: https://www.jcpa.org/jl/vp441.htm.

UN General Assembly. Convention on the Rights of the Child. (1989). [online] United Nations Treaty Series. Available at: https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child.

UN General Assembly. Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the Involvement of Children in Armed Conflict. (2002). [online]. Available at: https://www.refworld.org/docid/47fdfb180.html.

International Committee of the Red Cross (ICRC). Protocol Additional to the Geneva Conventions of 12 August 1949, and relating to the Protection of Victims of International Armed Conflicts (Protocol I). (1977). [online]. Available at: https://www.refworld.org/docid/3ae6b36b4.html.

UN General Assembly. Rome Statute of the International Criminal Court. (1998). [online]. Available at: https://www.refworld.org/docid/3ae6b3a84.html.

UN Children's Fund (UNICEF). The Paris Principles. Principles and Guidelines on Children Associated with Armed Forces or Armed Groups. (2007). [online]. Available at: https://www.refworld.org/docid/465198442.html.

Benotman, N. and Malik, N. (2016). *The Children of Islamic State*. [online] Quilliam. Available at: https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2725/files/2016/04/the-children-of-islamic-state.pdf.

General Assembly (1996). *Impact of armed conflict on children: note / by the Secretary-General*. [online] *Reliefweb*. Available at: https://www.refworld.org/docid/3b00f2d30.html Transmits the report of the expert of the Secretary-General, Ms. Graça Machel, submitted pursuant to General Assembly resolution 48/157.

General Assembly and Security Council (2019). *Children and armed conflict Report of the Secretary-General, A/73/907–S/2019/509*. [online] *United Nations*. Available at: https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2019/509&Lang=E&Area=UNDOC.

General Assembly and Security Council (2020). *Children and armed conflict Report of the Secretary-General, A/74/845–S/2020/525*. [online] *Undocs*. Available at: https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N20/117/04/PDF/N2011704.pdf?OpenElement.

General Assembly and Security Council (2021). *Children and armed conflict Report of the Secretary-General, A/75/873–S/2021/437*. [online] *Undocs*. Available at: https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2021/437&Lang=E&Area=UNDOC.

Human Rights Watch (2014). *'Maybe We Live and Maybe We Die' Recruitment and Use of Children by Armed Groups in Syria*. [online] *Human Rights Watch*. Available at: https://www.hrw.org/report/2014/06/22/maybe-we-live-and-maybe-we-die/recruitment-and-use-children-armed-groups-syria.

National Coordinator for Security and Counterterrorism and General Intelligence and Security Service (2017). *The Children of ISIS The indoctrination of minors in ISIS-held territory*. [online] Available at: https://radical.hypotheses.org/files/2018/01/Minderjarigen_bij_ISIS_ENG.pdf.

Save the Children (2021). *Stop the war on children: A crisis of recruitment*. [online] reliefweb. Available at: https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/SWOC%205%205th%20pp.pdf.

UN Children's Funds (UNICEF) (2021). *Children recruited by armed forces or armed groups*. [online] *UNICEF*. Available at: https://www.unicef.org/protection/children-recruited-by-armed-forces.

Vale, G. (2018). *Cubs in the Lions' Den: Indoctrination and Recruitment of Children Within Islamic State Territory*. [online] *Icsr*. ICSR. Available at: https://icsr.info/wp-content/uploads/2018/07/Cubs-in-the-Lions-Den-Indoctrination-and-Recruitment-of-Children-Within-Islamic-State-Territory.pdf.

Afghanistan's ghost soldiers undermined fight against Taliban - ex-official. (2021). BBC News. [online] 10 Nov. Available at: https://www.bbc.com/news/world-asia-59230564. [Accessed 21 apr 22]

Al Arabiya English. (2017). Disturbing ISIS video shows kids beheading and shooting prisoners. [online] Available at:

https://english.alarabiya.net/News/middle-east/2017/01/10/Disturbing-ISIS-video-shows-kids-beheading-and-shooting-prisoners [Accessed 5 oct 2022]

Defence, N. (2017). Canadian Armed Forces sets precedent with Child Soldier Doctrine. [online] www.canada.ca. Available at: https://www.canada.ca/en/department-national-defence/news/2017/03/canadian_armed_forcessetsprecedentwithchildsoldierdoctrine.html. [[Accessed 5 oct 2022]

Hayden, S. (2020). Kony's children: The former child soldiers of Uganda. [online] The Irish Times. Available at: https://www.irishtimes.com/news/world/africa/kony-s-children-the-former-child-soldiers-of-uganda-1.4418963. [Accessed 5 oct 2022]

Knipp, K. (2018). Free Syrian Army turns to Turkey for support in war against Assad | DW | 05.02.2018. [online] DW. Available at: https://www.dw.com/en/free-syrian-army-turns-to-turkey-for-support-in-war-against-assad/a-42462658. [Accessed 5 oct 2022]

Rasmussen, S.E. (2016). Afghanistan's 'ghost soldiers': thousands enlisted to fight Taliban don't exist. [online] the Guardian. Available at: https://www.theguardian.com/world/2016/may/17/afghanistan-ghost-soldiers-taliban-babaji. [Accessed 5 oct 2022]

The Guardian. (2017). 'React first': Canadian army issues guide to dealing with child soldiers. [online] Available at: https://www.theguardian.com/global-development/2017/may/19/canadian-army-guide-dealing-child-soldiers-react-first. [Accessed 4 oct 2022]

Williams, E. (2015). Transcript: Children of ISIS. [online] Available at: https://www.pbs.org/wgbh/frontline/film/children-of-isis/transcript/.

Pour citer l'article :
Seepersad, I. (2022). Enfants soldat.e.s : recrutement stratégique et utilisation systématique. Generation for Rights Over the World. *growthinktank.org*. [online] Feb. 2023.